

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT D'ACCÈS AUX INFORMATIONS

France Éducation International,
Le Rectorat de l'académie d'AIX-MARSEILLE
Le Centre d'examen d'AVIGNON
Pays : FRANCE

Le(s) trois service(s) précités dispose(nt) de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les candidats des examens du DELF et du DALF selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 7 juillet 2005 parue au Journal Officiel de la République française du 17 juillet 2005).

Les informations enregistrées lors des inscriptions sont réservées à l'usage du (ou des) service(s) mentionné(s) ci-dessus et ne peuvent être communiquées qu'à l'intéressé.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

En conséquence vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser :

- *jusqu'à la communication des résultats : au centre d'examen où vous passez vos épreuves,*
- *par la suite : à France Éducation International à l'adresse suivante :*

*France Éducation International
Bureau DELF/DALF
1, rue Léon Journault
92310 Sèvres
ou
au rectorat de l'académie dont dépend le centre d'examen.*

Dans le cas où le résultat des épreuves est communiqué aux candidats par Internet, les modalités d'accès aux résultats se feront uniquement en accès restreint (avec code d'accès par candidat) et non pas en affichage libre sur le site du centre.

Date :

Lu et approuvé :

Signature :